

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce: 7238674201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici:

https://reussir-agri72.fr/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7238674201

Cette annonce a été mise en ligne le **24 novembre 2020** sur **Agri 72 web**Pour le département : **72 - SARTHE**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Changement de gérant

Dénomination : VALLEGRAIN BIO.

Forme: SC.

Capital social: 50000 euros.

Siège social : ZA DU MOULIN DE BOURDINIE, 28330

COUDRAY-AU-PERCHE. 852779008 RCS de Chartres.

Objet : L'élevage porcin, l'engraissement en vue de la revente des porcs pour l'abattage et la commercialisation dans l'industrie agro-alimentaire

L'acquisition, la revente, la construction, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles. Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elle soient, propres à favoriser l'accomplissement de cet objet ou s'y rattachant directement ou indirectement à l'exclusion de toutes celles ayant un caractère industriel ou commercial., durée : 99 ans ans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 novembre 2020, les associés ont décidé :

- à compter du 13 novembre 2020, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

Monsieur FRANCIS LEVEAU, demeurant Vallégrain, 28330 COUDRAY AU PERCHE en remplacement de GERARD SURZUR

- à compter du 1 janvier 2021, de transférer le siège social à La Clairière, 72320 THELIGNY.

L'article 4 des statuts est donc modifié comme suit :







« Article quatre - Siège

Le siège social est fixé à : La Clairière - 72320 THELIGNY.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision collective extraordinaire. »

Radiation du RCS de Chartres et immatriculation au RCS Le Mans.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> Olivier COLIN Directeur de Médialex



